


ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-GABRIEL

rue Jean Lautrédou – BP 85137

29125 PONT-L'ABBE Cédex

 02.98.66.08.44

INFORMATION BOURSES NATIONALES DU SECOND DEGRE DE LYCEE

Les dossiers de demande de bourses en lycée enseignement général ou en lycée des métiers pour l'année scolaire **2010/ 2011** doivent être complétés **POUR LE 31 MARS 2010.**

N.B. : les familles des élèves déjà boursiers ne doivent pas renouveler le dossier.

Pour l'année scolaire 2010 /2011 ce sont les revenus 2008 qui doivent être pris en compte. Dans l'hypothèse d'une modification sensible et durable des ressources depuis le 1^{er} janvier 2009, suite à un changement de situation familiale (perte d'emploi, décès, divorce, maladie) les revenus 2009 ou ceux de 2010 pourraient être pris en considération en fournissant les justificatifs.

Vous trouverez **au verso** de la feuille une fiche auto évaluation, si vous êtes dans les limites du barème vous pouvez retirer un dossier dès maintenant à l'accueil de l'établissement.

Il est absolument indispensable de déposer les demandes dans les délais, sans attendre la décision définitive d'affectation connue généralement en juin voire en septembre.

Le Service des Bourses.

N.B. : Cette circulaire a été remise à votre enfant par le Professeur Principal de sa classe.